

## Offre de stage

# Service économique régional de Prétoria

# Ambassade de France en Afrique du Sud

Début du stage : octobre 2026

Durée : 6 mois

Clôture des candidatures : 02/07/2026

### Poste et missions

Le stage s'inscrira dans le cadre des activités du Pôle Agro et visera à approfondir la connaissance des secteurs et des politiques publiques agricoles des pays de la zone (chiffres clés, actualités et priorités agricoles, filières agricoles, accès aux marchés) en appui au Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique Australe.

Dans ce cadre, le stagiaire réalisera des notes d'analyse et de synthèse sur des thématiques agricoles d'intérêt : fiches « pays » décrivant la situation agricole, les politiques et la relation bilatérale entre la France et les pays de la zone ; fiches « SPS » décrivant le contexte sanitaire et phytosanitaire des pays ; notes « filières » et analyses de données sectorielles, etc.

Le stagiaire participera également à la mise en place d'une veille périodique régionale dans le secteur agricole, et à l'organisation et à la préparation d'évènements et de visites officielles le cas échéant.

Le travail du stagiaire s'appuiera sur des recherches documentaires (documents officiels, études disponibles, compte-rendu de mission, etc) dans l'ensemble des pays de la zone d'étude. Des entretiens seront par ailleurs conduits en présentiel ou à distance avec les partenaires institutionnels, et les autres parties prenantes pour compléter les informations disponibles.

### Profil et compétences recherchés

**Niveau d'études souhaité :** Bac + 4 / + 5 (politiques et filières agricoles, sécurité sanitaire).. Ce stage est particulièrement adapté aux étudiants en césure.

#### Connaissances et compétences requises :

- Connaissances en matière de politiques agricoles, d'organisation des filières agroalimentaires, d'accès aux marchés des produits agricoles et agroalimentaires
- Excellent niveau (écrit et oral) de français et d'anglais.
- Excellent relationnel : le candidat devra mener des entretiens avec des interlocuteurs variés à la fois français et étrangers

Le stagiaire devra faire preuve d'esprit d'initiative, d'autonomie et être force de proposition. Il sera sollicité pour produire des travaux synthétiques et clairs ; une ouverture d'esprit pour s'intéresser à des sujets variés est par ailleurs nécessaire.

## Employeur

**Le stage sera piloté par le Service Economique Régional de Pretoria (SER). Le stagiaire sera placé sous la responsabilité administrative du Conseiller Economique, Chef du Service Économique Régional et sera encadré par le Conseiller aux Affaires Agricoles, M. Vincent ABT, au sein du pôle agro.**

Le Service Economique Régional (SER) pour l’Afrique Australe est un service extérieur de la Direction Générale du Trésor qui relève du ministère de l’économie et des finances. Il est placé auprès de l’Ambassade de France en Afrique du Sud et couvre dix pays (Afrique du Sud, Angola, Botswana, Eswatini, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Zambie et Zimbabwe).

Les activités du SER portent sur le développement d'une analyse macroéconomique et financière de référence ; expertise, orientation et accompagnement des entreprises françaises sur les marchés de la région, notamment en mobilisant les outils financiers du Trésor ; animation des partenaires de l'équipe de France et des services économiques de la zone. Il est structuré en 4 pôles : un pôle macro-économique, un pôle développement durable, un pôle sectoriel et un pôle agro.

Le pôle agro, piloté par le Conseiller aux Affaires Agricoles, est notamment en charge de suivre et d’analyser les politiques économiques et les réglementations vétérinaires et phytosanitaires des pays de la zone de compétence. Il est également chargé de promouvoir les positions françaises et de faciliter le développement du commerce agroalimentaire de la France en direction des pays.

## Localisation

Ambassade de France en Afrique du Sud, Prétoria

## Comment postuler ?

Adresser un email avec CV et lettre de motivation en français à Vincent ABT, Conseiller aux Affaires Agricoles, [vincent.abt@dgtresor.gouv.fr](mailto:vincent.abt@dgtresor.gouv.fr), +27 82 976 9057

## Conditions du stage

Au-delà de deux mois de stage, la gratification horaire est fixée à 4,5 €.

Aucune prise en charge de billet d’avion ni de logement n’est toutefois prévue dans le cadre de cette offre de stage.

Seuls les candidats retenus seront contactés.

Pour les personnes présentant les qualifications requises, il n’existe aucune restriction d’âge ou de nationalité pour postuler à un stage dont la durée ne devra toutefois pas dépasser 6 mois. Une convention de l’établissement d’enseignement supérieur français sera demandée.

Un dossier de candidature comportant un CV accompagné d’une lettre de motivation doit être adressé au contact indiqué.

Compte tenu des conditions sanitaires évolutives et de sécurité (plusieurs pays ou zones classées orange et rouge), les déplacements dans le pays seront soumis à autorisation selon les règles en vigueur à l’Ambassade.